

— Ordre du jour

- Rappels généraux sur le projet
- Point sur l'avancement opérationnel sur le périmètre SNCF Réseau
- Point sur les essais
- Fonds de Solidarité Territoriale
- Questions diverses

— Ordre du jour

- **Rappels généraux sur le projet**
- Point sur l'avancement opérationnel sur le périmètre SNCF Réseau
- Point sur les essais
- Fonds de Solidarité Territoriale
- Questions diverses

Rappel de l'organisation générale du projet de LGV



Le périmètre de SNCF Réseau en phase travaux comprend :

- les extrémités des raccordements LGV au RFN (jonctions),
- le Poste de Commande à Distance (PCD) et le Central Sous-Station (CSS) de Rennes,
- les installations relatives à la gestion centralisées du réseau GSM-R,
- le réseau de télécommunications sur le RFN.

SNCF Réseau assurera l'exploitation de la Ligne après sa mise à disposition en mai 2017.

Rappel de l'organisation générale du projet de LGV

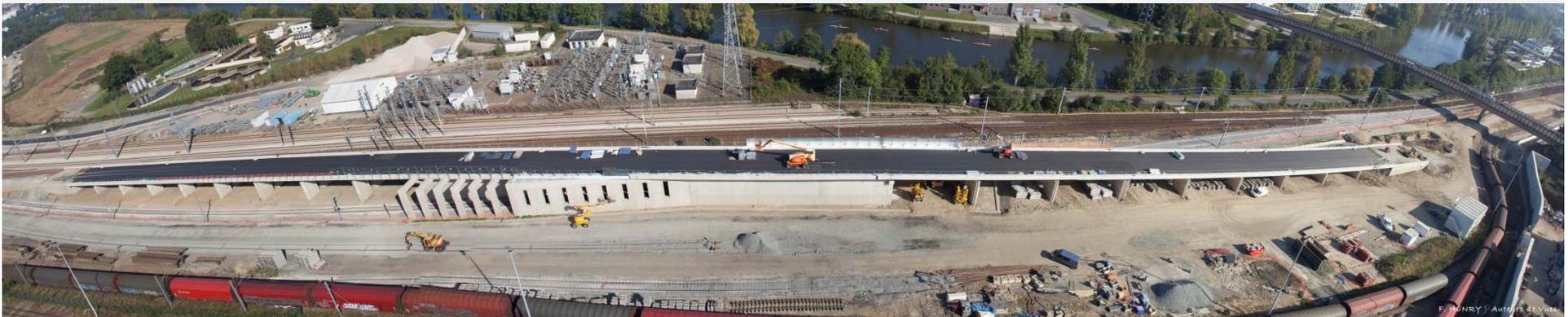
- Le contrat de partenariat avec Eiffage Rail Express (ERE) a été signé le 28 juillet 2011 pour une durée de 25 ans, soit jusqu'en juillet 2036.
- La mise à disposition de la LGV par ERE doit intervenir au plus tard le 15 mai 2017.
- ERE est chargé d'assurer sur son périmètre la conception, la construction, le fonctionnement, l'entretien, la maintenance, le renouvellement et le financement de la Ligne.

— Ordre du jour

- Rappels généraux sur le projet
- **Point sur l'avancement opérationnel sur le périmètre SNCF Réseau**
- Point sur les essais
- Fonds de Solidarité Territoriale
- Questions diverses

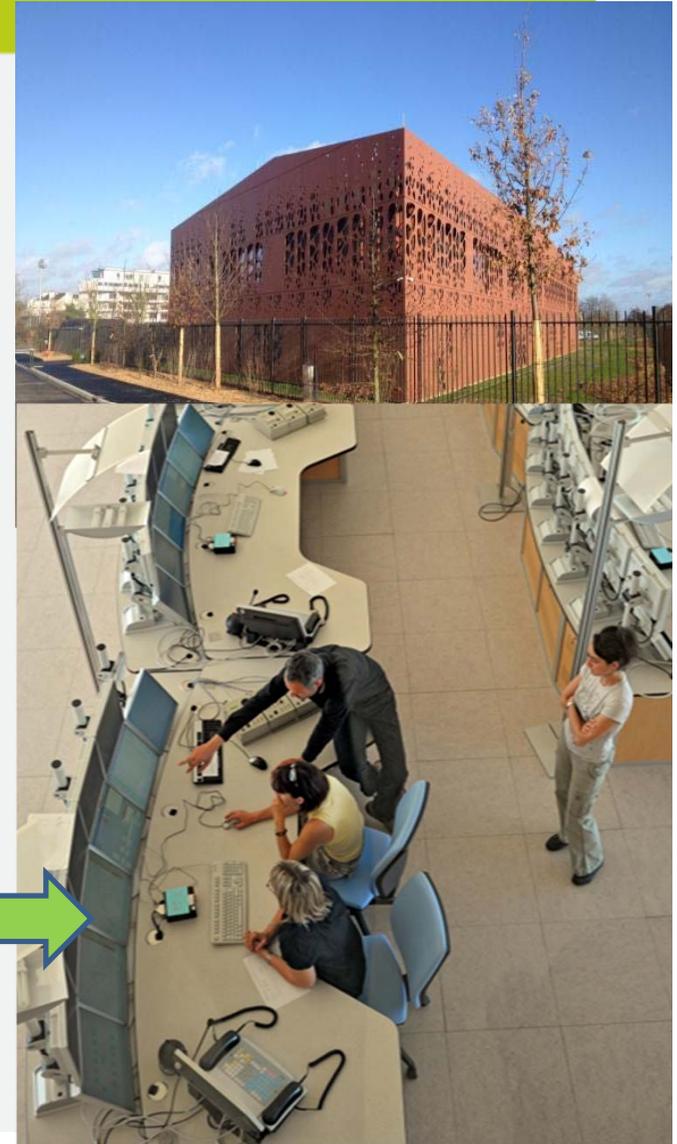
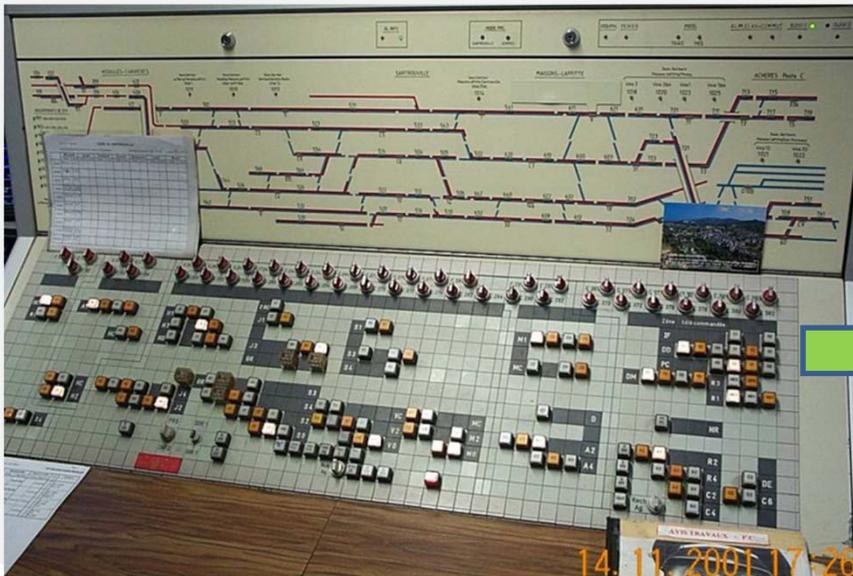
Point sur l'avancement opérationnel : jonctions

- Toutes les autorisations réglementaires ont été obtenues,
- Tous les travaux structurants sont achevés (travaux de clôtures, d'écrans acoustiques et de revégétalisation hors plateformes ferroviaires à finaliser),
- Les jonctions de Laval-Ouest et Sablé-sur-Sarthe ont été mises à disposition en 2014,
- Les jonctions de Laval-Est, Rennes (**photo**), La Milesse Voyageurs et Fret et Connerré Fret ont été mises à disposition en 2015 conformément au planning prévisionnel,
- Les travaux de mesures compensatoires environnementales ont été réalisés en concertation avec les DDT(M).



Point sur l'avancement opérationnel : PCD

- Bâtiment commun PCD/CSS : livré à l'été 2014
- Poste de Commande à Distance : Mise en place des équipements depuis juillet 2014
 - mise à disposition du PCD mi-2016 en vue des essais
 - gestion des circulations ferroviaires sur la LGV BPL et le cœur de la gare de Rennes



Point sur l'avancement opérationnel : CSS

A l'horizon de septembre 2016, le Central Sous-Station de Rennes gèrera à lui seul près de 2300 km de lignes ferroviaires électrifiées (1/6^{ème} du linéaire national) comprenant :

- Ancien CSS de Rennes lignes classiques : transféré depuis mars 2015
- Ancien CSS de Tours lignes classiques : transféré depuis juin 2014
- LGV Aquitaine Paris / Tours / Connerré : transfert en mai 2016
- LGV BPL et SEA : raccordements entre juillet et septembre 2016



Informations sur les perturbations ferroviaires 2016

Plages travaux 2016

La règle d'itinéraires alternatifs retenue sur l'axe Le Mans – Rennes en concertation avec les Entreprises ferroviaires a pour objectif de garantir aux trains de nuit de pouvoir circuler toute l'année.

Les travaux sur le RFN sont programmés :

- **Axe Angers – Le Mans – Laval – Rennes :**
de début avril à fin septembre
- **Axe Angers – Nantes – Redon – Rennes :**
de janvier à fin mars puis de début octobre à fin décembre



Informations sur les perturbations ferroviaires 2016

Opérations coup de poing 2016

- WE 12h S15 (16-17 avril) : mise en service définitive de la jonction de Connerré fret
- Août 2016 (S34 – 3 nuits) : mise en service S2 du PCD Groupes Centre et Ouest,
- WE 30 h S41 (15-16 octobre) : mise en service jonction de Connerré LGV et mise en service S2 du PCD Groupe Est.

Sur environ 100 TGV et 25 TER circulant en week-end normal :

- 50% en moyenne des TGV sont impactés et la quasi-totalité d'entre eux est détournée par Nantes (un TGV Le Mans – Rennes détourné par Nantes verra son temps de parcours allongé d'environ 1h),
- 30% en moyenne des TER sont supprimés (mise en place d'autocars de substitution).

— Ordre du jour

- Rappels généraux sur le projet
- Point sur l'avancement opérationnel sur le périmètre SNCF Réseau
- **Point sur les essais**
- Fonds de Solidarité Territoriale
- Questions diverses

Point sur les essais : essais statiques

- 1) Essais télécommunications : nécessaires au contrôle / commande de l'alimentation électrique (CSS/sous-stations) et de la signalisation (PCD/postes en ligne)
- 2) Essais signalisation ferroviaire : essais de tous les postes indépendamment (10 postes LGV et 7 postes RFN aux interfaces) puis essais postes / PCD



Point sur les essais : essais dynamiques

- 1) Essais basse vitesse par engins spéciaux : validation des différents sous-systèmes (voie, alimentation électrique, téléphonie ferroviaire,)
- 2) Essais de montées en vitesse et d'endurance :
 - Utilisation d'une rame spécialement équipée (Dasye)
 - Essais par paliers successifs
- 3) Marches à blanc (pré-exploitation) : formation des agents de conduite (reconnaissance de ligne) et rodage des équipes d'exploitation et maintenance

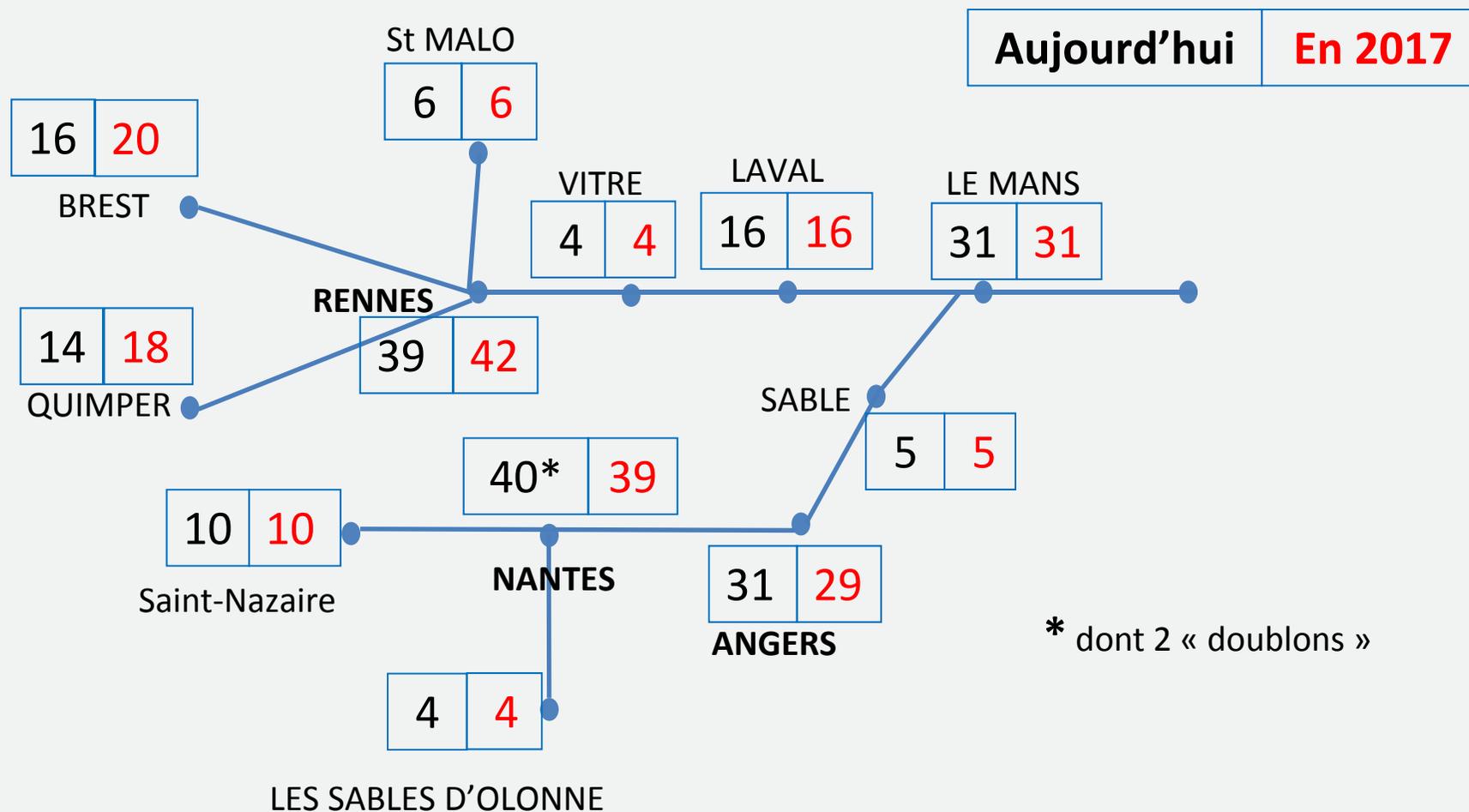


Mise en service de la LGV : mission Atlantique 2017

- Une mise à disposition de la LGV BPL au 15 mai 2017
- 2 LGV en construction reliées à la LGV Atlantique en service, et ayant un impact sur l'ensemble des territoires du grand Ouest
- Une mission Atlantique 2017 mise en place par SNCF Réseau, avec l'objectif en partenariat avec les AOT de définir les nouveaux plans de transport pour l'ensemble du grand Ouest
- Mise en service commune des 2 LGV BPL et SEA, début juillet 2017

Mise en service de la LGV : mission Atlantique 2017

Evolution projetée du nombre de dessertes TGV de et vers Paris, deux sens confondus



— Ordre du jour

- Rappels généraux sur le projet
- Point sur l'avancement opérationnel sur le périmètre SNCF Réseau
- Point sur les essais
- **Fonds de Solidarité Territoriale**
- Questions diverses

Information sur le Fonds de Solidarité Territoriale

Le Fonds de Solidarité Territoriale :

- **Circulaire du 27 septembre 2010**
- **Mise en place du Comité des exécutifs le 25 juillet 2011**
- **Le montant du FST** est fixé à 0,4% du coût prévisionnel de l'infrastructure, soit **14 M€ pour la LGV BPL** (inscrit dans la CFI du 13 juillet 2011)
- **Répartition** du fonds par commune **au prorata du linéaire** de la Ligne
- **FST en place jusqu'en 2020** (3 ans après la date de mise en service de la Ligne)
- **Champ d'application** : actions visant la mise en valeur des territoires traversés, notamment en faveur de leur développement économique, social et culturel ou à améliorer l'insertion environnementale de la Ligne au-delà des engagements de l'Etat pris en la matière
- Intervention du FST pouvant atteindre jusqu'à **80% du montant HT d'une opération**

Information sur le Fonds de Solidarité Territoriale

Etat des actions engagées au 1^{er} janvier 2016 :

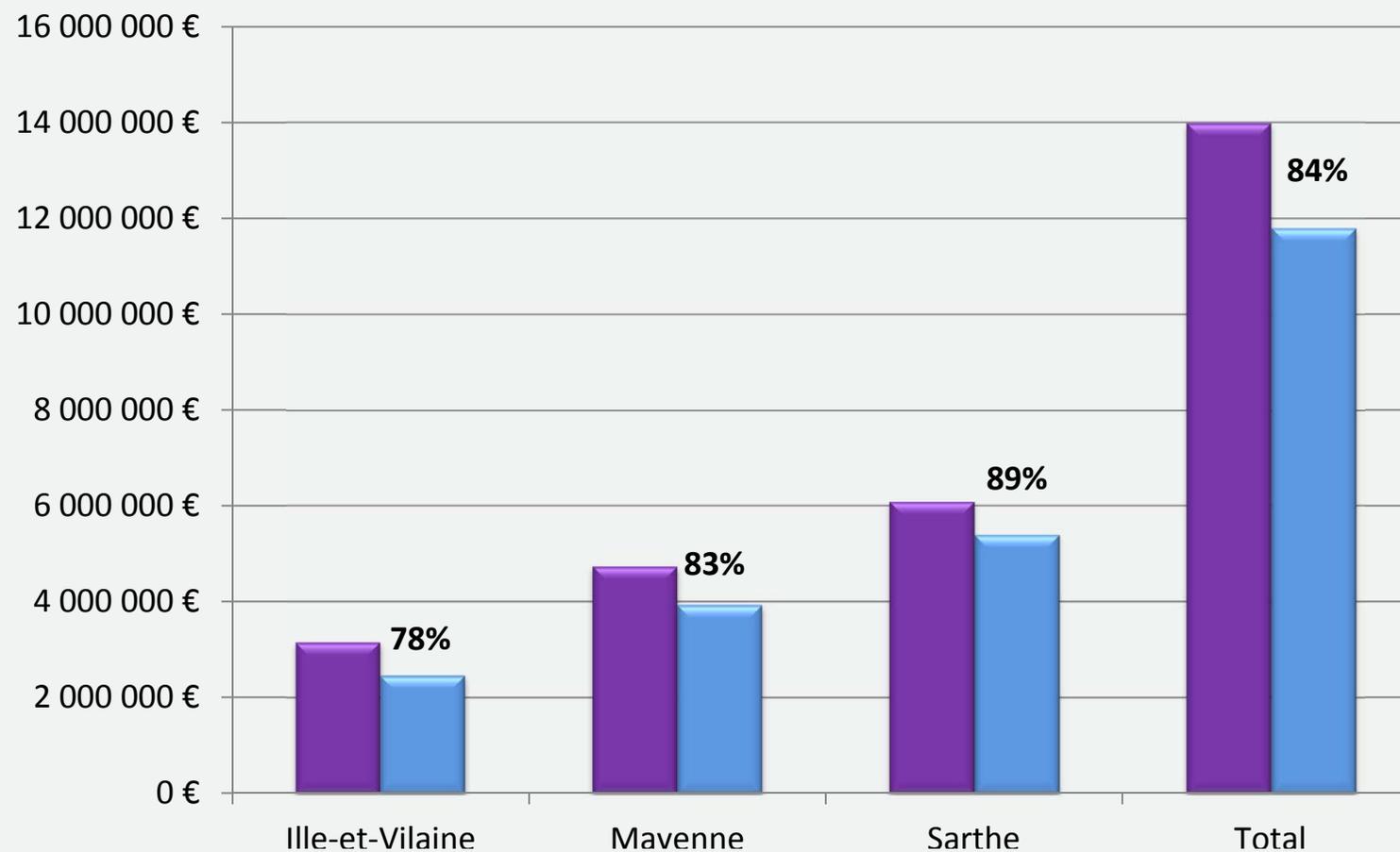
Situation au 1er janvier 2016

<i>FST</i>	<i>Montant total</i>	<i>Conventions signées</i>		<i>Nombre de communes concernées</i>
<i>Ille-et-Vilaine</i>	3,16 M€	17	2,47 M€	11/12
<i>Mayenne</i>	4,74 M€	36	3,94 M€	20/21
<i>Sarthe</i>	6,10 M€	57	5,40 M€	22/24
Total	14 M€	110	11,81 M€	52/57

91% des communes ont déjà sollicité le FST

84% du montant total du FST est engagé

Information sur le Fonds de Solidarité Territoriale



— Ordre du jour

- Introduction et rappel général
- Point sur l'avancement opérationnel sur le périmètre SNCF Réseau
- Point sur les essais
- Fonds de Solidarité Territoriale
- **Questions diverses**